REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité – Travail – Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 23 /PR/2002

Portant création de l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (A.P.I.C.E.D)

Vu la Constitution ;

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 18 Novembre 2002;

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1.- Il est créé une Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education, en abrégé A.P.I.C.E.D.

Article 2.- L'A.P.I.C.E.D est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Article 3.- L'A.P.I.C.E.D est placée sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale.

Article 4.- L'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education a pour missions de :

- renforcer les capacités d'intervention des Associations des Parents d'Elèves (APE) et leur participation à la scolarisation des enfants ;
- améliorer la situation sociale et professionnelle des maîtres communautaires ;
- réduire les disparités entre les personnels et les écoles par une allocation plus équitable des ressources destinées à l'éducation.

Article 5.- Les ressources de l'A.P.I.C.E.D proviennent :

- des subventions budgétaires allouées par l'Etat ;
- des ressources extérieures provenant des agences bilatérales et multilatérales ;

- des dons privés recueillis à travers des appels à contribution ;

- des legs.

Article 6.- Les ressources de l'A.P.I.C.E.D sont prioritairement affectées :

- au paiement des salaires des maîtres communautaires ;

- à la prise en charge des frais de formation des maîtres communautaires ;

- à la prise en charge des frais de renforcement des capacités des Associations des Parents d'Elèves.

Article 7.- Un Décret pris en Conseil des Ministres détermine les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'A.P.I.C.E.D

Article 8.- La présente Loi sera enregistrée, publiée au Journal Officiel de la République et exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à N'Djaména, le ..31. DECEMBRE .2002.....

IDRISS DEBY